

ASSURANCE SANTÉ INTERNATIONALE

Envie de découvrir le monde ?

Partez avec votre assurance santé **MyTravel Cover**

APPROUVÉE VISAS SCHENGEN ET PVT

Téléchargez notre appli mobile Easy Claim!









MyTravel Cover, l'assurance de votre séjour à l'étranger

Vous le savez, les coûts de santé à l'étranger, peuvent vite grimper. Ils sont très variables d'un pays à l'autre et bien souvent la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine n'est pas valable.

Nous avons développé les produits d'assurance internationale APRIL pour répondre aux besoins spécifiques que vous rencontrez lorsque vous partez à l'étranger. Adaptée aux séjours de 3 mois à 1 an à l'étranger, l'assurance MyTravel Cover vient remplacer la couverture Sécurité sociale et mutuelle française.

SOUSCRIPTION 100% EN LIGNE AVEC ATTESTATION D'ASSURANCE IMMÉDIATE

- Une protection complète pour votre long voyage, un tour du monde, un PVT, vos premiers mois à l'étranger...
- Avec de nombreux services pour vous accompagner :



Couverture internationale : Valable dans tous les pays visités



Souscription 100% en ligne avec attestation d'assurance immédiate & couverture Covid-19



Aucune avance d'argent en cas d'hospitalisation



Téléconsultation médicale illimitée 24/7 avec la formule COMFORT



Remboursements zéro papier avec l'appli Easy Claim



Conseillers multilingues disponibles via chat, Facebook Messenger et WhatsApp

Quelles garanties vous sont proposées?

| Garanties Frais de santé | Formule EMERGENCY | Formule COMFORT |
|----------------------------------|--|---------------------------------------|
| Couverture | Uniquement en cas d'accident et d'urgence médicale | Valable dans toutes les situations |
| Montant maximum de remboursement | Jusqu'à 250 000 € | Jusqu'à 500 000 € |
| Médecine courante | Jusqu'à 750 € | Illimitée Téléconsultation incluse |
| Conditions de remboursement | Formulaire à faire remplir par votre médecin pour chaque demande de remboursement | Formalités simplifiées |
| | | |



La formule COMFORT : recommandée par APRIL pour un séjour à l'étranger couvert à 100% !

Quelle couverture de la COVID-19?

Vous vous posez sûrement des questions concernant la prise en charge COVID-19 et on vous comprend. Voici nos réponses en toute transparence.

Quels soins sont couverts?

- Vos frais d'hospitalisation,
- Vos analyses et autres traitements (examens de laboratoire, actes de radiologie etc.),
- Vos tests PCR, antigéniques et sérologiques nécessaires médicalement et uniquement sur prescription médicale.



Attention : dans certains pays, il n'est pas obligatoire d'avoir une ordonnance pour réaliser un test. Elle est pourtant obligatoire pour vous faire rembourser. Pensez bien à obtenir une ordonnance en utilisant notre service de téléconsultation (formule COMFORT).

| GARANTIES FRAIS DE SANTÉ | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|--|--|
| LES FORMULES | EMERGENCY | COMFORT | | | | | |
| Plafond pour toutes les garanties Frais de santé (global maximum par assuré) | 250 000 € Couverture uniquement en cas d'accident ou d'urgence médicale | 500 000 € | | | | | |
| HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE | | | | | | | |
| Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux | 100% des frais réels Accord préalable nécessaire et orientation vers l'hôpital le mieux adapté | | | | | | |
| MÉDECINE COURANTE | | | | | | | |
| Consultations et actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes, analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie | 100% des frais réels, jusqu'à 750 € par an uniquement suite à un accident et urgence médicale et sur présentation du formulaire de remboursement | 100% des frais réels Téléconsultation illimitée | | | | | |
| DENTAIRE ET OPTIQUE | | | | | | | |
| Valable en cas d'urgence non-accidentelle (état de santé nécessitant des soins rapides, généralement dans les 48h) | | | | | | | |
| Soins dentaires d'urgence non consécutifs à un accident | Jusqu'à 400 € par an | | | | | | |
| Valable en cas d'urgence accidentelle (état de santé résultant d'un accident dû à une cause extérieure nécessitant des soins rapides, généralement dans les 48h) | | | | | | | |
| Soins dentaires d'urgence (non cumulable avec les soins dentaires d'urgence non consécutifs à un accident) | Jusqu'à 800 € par an | | | | | | |
| Optique : verres et monture ou lentilles | Jusqu'à 300 € par an | | | | | | |
| AUTRES GARANTIES | | | | | | | |
| ASSISTANCE RAPATRIEMENT | NCE RAPATRIEMENT 100% des frais réels en cas de transport médical ou rapatriement sanitaire Billet aller/retour en cas de retour anticipé | | | | | | |
| RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE | Jusqu'à 4 500 000 € pour les dommages corporels | | | | | | |
| ASSISTANCE JURIDIQUE | Jusqu'à 15 000 € par évènement en cas d'avance de caution pénale | | | | | | |
| INDIVIDUELLE ACCIDENT | 10 000 € en cas de décès accidentel et jusqu'à 40 000 € en cas d'invalidité suite à un accident | | | | | | |

Votre couverture vous propose bien plus encore ! Pour en savoir plus, consultez votre votre Tableau de garanties.



Et pour qu'il n'y ait pas de surprise, on vous prévient : vos frais de dermatologie, vos médicaments non génériques, vos soins dentaires de routine, les médecines douces ainsi que les vaccins ne sont pas couverts par ce contrat.

À vos côtés dans les moments qui comptent

Vous pouvez facilement utiliser votre contrat grâce à votre appli Easy Claim



Vous êtes hospitalisé en urgence?

Nous sommes joignables 24/7 aux numéros d'urgence présents sur votre carte assuré. Elle est disponible dans votre appli Easy Claim et téléchargeable dans votre wallet. Nos équipes se mettent directement en relation avec l'hôpital afin de délivrer une prise en charge. Ce service est disponible pour tout type de couverture (sauf en cas de choix de couverture en complément de la Sécurité sociale française).



Et pour tout ce que vous ne pouvez pas faire en ligne, vous pouvez compter sur notre équipe :

- odisponible à tout moment en cas d'urgence ou de situation délicate,
- joignable 24/7, par téléphone, mail, Messenger ou chat.



Où vous faire soigner à l'étranger?



Ce n'est pas toujours évident de savoir où se rendre en cas de problème de santé. **Notre engagement** : vous faire bénéficier des soins de qualité à des tarifs raisonnables, en vous orientant vers nos prestataires de santé.

Bénéficiez ainsi de notre large réseau de soins avec plus de 2 millions de prestataires de santé dans le monde.

Comment connaître les hôpitaux, pharmacies et médecins partenaires?

Rien de plus simple. Pour cela, géolocalisez le professionnel ou l'établissement de santé directement depuis votre appli mobile Easy Claim. Il vous suffit de vous connecter à l'appli, cliquez sur « Contacter un médecin » puis sur « Accéder au réseau APRIL ». Renseignez vos critères, votre localisation et le tour est joué!

Votre service de tiers-payant aux USA (valable uniquement avec la formule COMFORT)

Les coûts de santé aux USA peuvent être exorbitants. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous avons négocié pour vous des tarifs préférentiels avec AETNA et Caremark, deux des plus grands réseaux de soins aux USA.

Pour toute demande de consultation, d'hospitalisation ou de médecine courante, vous devez obligatoirement vous rendre auprès des professionnels et établissements de santé appartenant à ces réseaux.

Bénéficiez d'un accès auprès de :

- , 690 000 médecins,
- , plus de 5 500 hôpitaux,
- plus de 68 000 pharmacies.



Vous n'aurez pas à faire l'avance de frais, nous réglerons directement votre facture.

Nos tarifs

Vous avez le choix entre différents types de couverture...

- au 1^{er} euro si vous recherchez une couverture prenant en charge vos frais de santé dès le 1^{er} euro dépensé (c'est à dire qu'APRIL fait office de Sécurité sociale et de mutuelle);
- en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) si vous souhaitez y adhérer (disponible uniquement sur la formule COMFORT);
- en complément de la Sécurité sociale française si vous en bénéficiez (disponible uniquement sur la formule COMFORT).



Les avantages de la CFE:

- > continuité de vos droits et de votre couverture santé en France ;
- ontinuité de la prise en charge des soins sur la base du tarif français ;
- » aucun délai de carence en cas de retour en France : vous intégrez immédiatement le régime de Sécurité sociale ;
- , aucune exclusion de couverture.



...et entre plusieurs zones de couverture selon votre/vos pays de séjour :

Vous choisissez la zone de couverture dans laquelle vos garanties s'appliqueront. Votre contrat MyTravel Cover vous propose 3 zones de couverture au choix :

- Zone 1: Monde entier y compris États-Unis,
- Zone 2: Canada, Chine, Hong-Kong, Mexique, Monaco, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et zone 3.
- Zone 3 : Monde entier en dehors des pays listés dans les zones 1 et 2.



Votre couverture sera valable:

- dans la zone de couverture sélectionnée ainsi que dans les zones inférieures,
- dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- en cas d'accident ou d'urgence médicale sur présentation du formulaire de remboursement, pendant 30 jours cumulés sur toute la période en dehors de la zone de couverture,
- à l'exception des pays exclus (que vous pouvez consulter ici).

| FORMULES / TYPES DE COUVERTURE | EMERGENCY l ^{er} € | | COMFORT l ^{er} € | | COMFORT Complément Sécurité sociale/CFE/CAFAT* | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|--------|------------------------------|---------|---|--------|--------|--------|--------|
| | Zone 1 | Zone 2 | Zone 3 | Zone 1 | Zone 2 | Zone 3 | Zone 1 | Zone 2 | Zone 3 |
| Jusqu'à 30 ans inclus | 93 € | 57 € | 42 € | 132 € | 79 € | 58 € | 105 € | 64€ | 45 € |
| Jusqu'à 40 ans inclus | 191 € | 106 € | 81€ | 256 € | 136 € | 103 € | 167 € | 92 € | 71 € |
| Jusqu'à 50 ans inclus | 354 € | 171 € | 118 € | 457 € | 216 € | 147 € | 298 € | 137 € | 97 € |
| Jusqu'à 60 ans inclus | 463 € | 222 € | 152 € | 600€ | 283 € | 189 € | 392 € | 179 € | 124 € |
| Jusqu'à 70 ans inclus | 732 € | 378 € | 238 € | 856 € | 444 € | 278 € | 556 € | 283 € | 182 € |
| Jusqu'à 79 ans inclus | 1000€ | 548 € | 338 € | 1 116 € | 616 € | 381€ | 722 € | 390 € | 245 € |

 $^{^{*}}$ Les tarifs indiqués pour les 3 zones n'incluent pas les cotisations à la Sécurité sociale/CFE/CAFAT.

À noter: La souscription est de 3 mois minimum. Si vous choisissez de payer mensuellement par prélèvement SEPA, des frais de 3€ s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Souscription et autres informations pratiques



Comment souscrire?

C'est simple, il vous suffit de vous rendre sur notre site <u>www.april-international.com</u> pour réaliser un devis et une souscription 100% en ligne. Il ne vous restera plus qu'à signer électroniquement pour finaliser votre souscription.

Pourquoi choisir APRIL International?

L'assurance santé internationale plébiscitée par plus de 150 000 assurés. APRIL est l'assureur n°1 des Français en mobilité internationale depuis plus de 40 ans.

Leader français de la mobilité internationale des particuliers, APRIL International accompagne plus de 500 000 étudiants et voyageurs de courte durée. Vous pouvez nous faire confiance !

- « Facile à souscrire. Le plus : on obtient l'attestation et les documents directement. Rapidité et gain
- « Les personnes qui m'ont renseigné ont été extrêmement polies et claires dans leurs explications. La procédure à suivre sur le web est très facile et claire »
- « La prise en charge a été efficace et réactive. Pas de délai d'attente, réponse rapide et adaptée, facilité de souscription. »



4,5/5

180

PAYS COUVERTS 40

ANS D'EXISTENCE +150 000

EXPATRIÉS COUVERTS 300

COLLABORATEURS POLYGLOTTES



À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale



Contactez votre assureur conseil :

Siège social APRIL International Care France:

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE - www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72 Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr) Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties). 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE. NAF6622Z - Nº IDENTIFIANT TVA FR60309707727



